



N° FIN/2012/55

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 septembre 2012	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	12 septembre 2012	communautaires
		En exercice: 49
		Présents : 44
		Votants : 45

Séance du 21 septembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vendredi vingt et un septembre deux mille douze à dix huit heures trente, à l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Madame Maryse VAUDRON (suppléante), Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Michèle NANGOT (suppléante), Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Madame Eliette ITALIANO, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves ROY, suppléé par Mme Maryse VAUDRON
M. Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
M. Hervé DESCHAMPS, suppléé par Mme Michèle NANGOT
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, a donné pouvoir à Mme Valérie BRUSIN
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Monsieur Louis BOUCHERON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : décision modificative N° 2 du budget général 2012

OBJET : décision modificative N° 2 du budget général 2012

Vu l'article L5211-9 du CGCT relatif aux attributions des Présidents d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ;

Vu l'article L5211-10 du CGCT relatif aux attributions de l'organe délibérant ;

Vu l'article L2312-2 du CGCT relatif à la possibilité des virements d'article à article ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif à l'instruction budgétaire M14 ;

Vu le décret 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Considérant la nécessité de procéder aux ajustements budgétaires pour inscrire les opérations de TVA réalisés sur la vente de terrains ;

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
chapitre	article	montant	chapitre	article	montant
67	673	7 129,00	042	773	7 129,00

022

+ 129

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
chapitre	article	montant	chapitre	article	montant
020		-7 129,00			
040	192	7 129,00			

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** cette modification
- **Autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cet ajustement budgétaire.



Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture :

11/10/2012

date de publication :

15/10/2012